

# PRÉSENTATION COMMISSION VIENS 2018

**MAI 2018**

**MANI-UTENAM**



# 1. MOT DE BIENVENUE

- MOT DE BIENVENUE
- PRÉSENTATION
- PÉRIODE DE QUESTION
- FIN DE LE PRÉSENTATION

CRC Kapatakan Gilles-Jourdain

**Madame Brigitte Lalo Malec**

Directrice générale

**Madame Lise Malec**

Conseillère clinique

**Monsieur Jean-Guy McKenzie**

Agent culturel

# 2. PLAN DE PRÉSENTATION

- 1) HISTORIQUE
- 2) MISSION
- 3) VISION
- 4) OBJECTIFS
- 5) APPROCHES
- 6) DURÉE DU PROGRAMME
- 7) THÉMATIQUES ABORDÉES
- 8) PROCÉDURES D'ADMISSION
- 9) CRITÈRES D'ADMISSION
- 10) CRITÈRES D'EXCLUSION
- 11) RESSOURCES À CONTACTER
- 12) PROCÉDURES PROVINCIALES ET DÉCISION
- 13) PROCÉDURES FÉDÉRALES ET DÉCISION
- 14) ORGANISME ACCRÉDITÉ

# HISTORIQUE

Le centre de résidentiel communautaire (CRC) Kapatakan Gilles-Jourdain est un organisme à but non lucratif accrédité par le Ministère de la Sécurité Publique. Il est situé sur la Côte-Nord, à quinze kilomètres à l'est de Sept-Îles. Il peut accueillir vingt (20) résidents issus des Premières Nations.

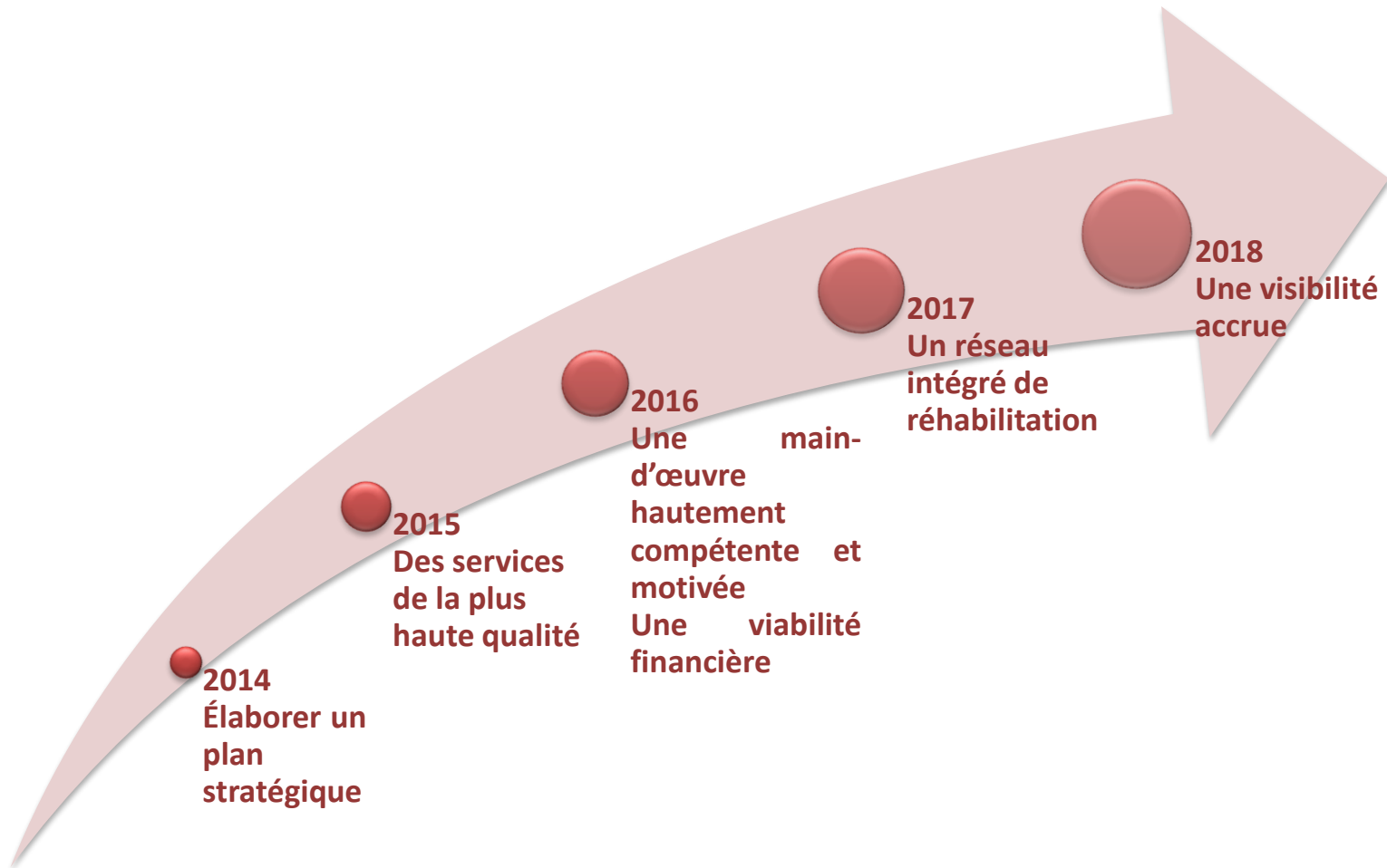
Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain a été fondé en 2001. Gilles Jourdain, aujourd'hui décédé, était le principal maître d'œuvre de ce projet et c'est en son honneur que le nom CRC Kapatakan Gilles-Jourdain a été changé en janvier 2012.

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain intègre ses nouveaux locaux en mai 2013. En septembre de la même année, le CRC signe une entente financière avec le Ministère de la sécurité publique pour une durée de trois ans. Au mois de mars 2014, le CRC accueille ses premiers résidents.

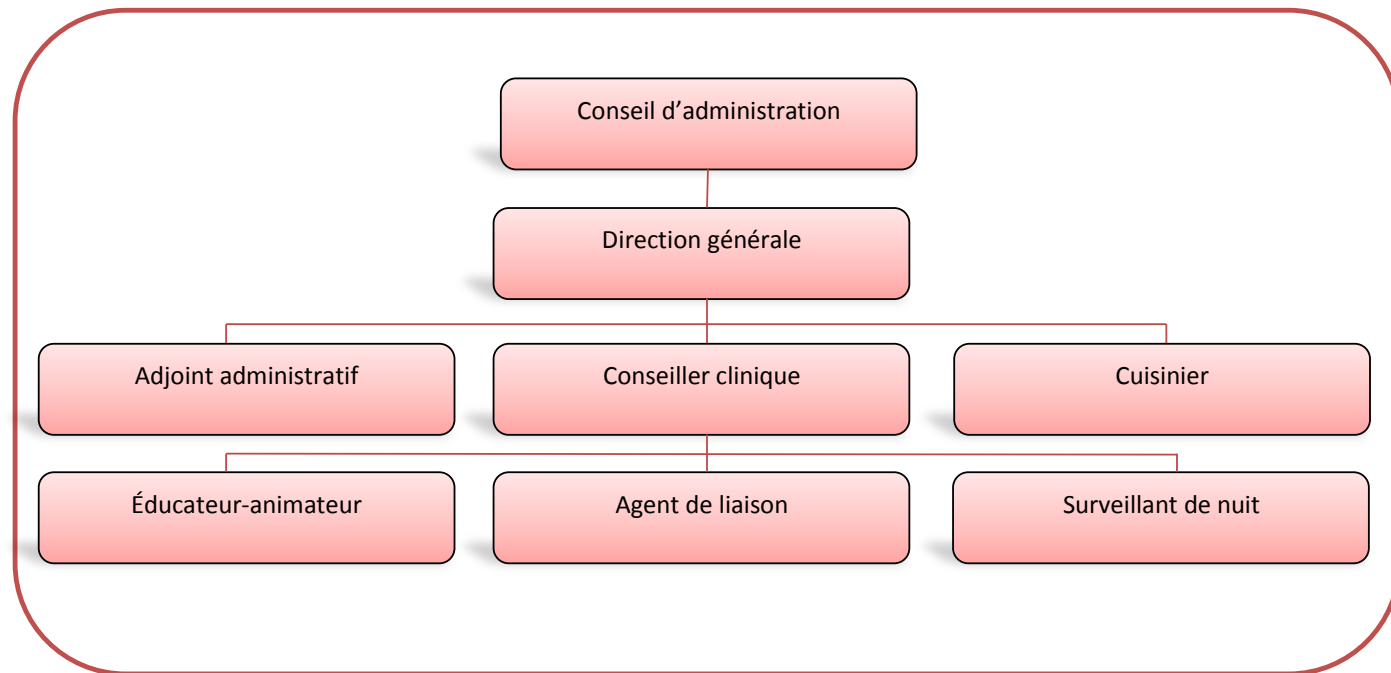
# MISSION

Le centre résidentiel communautaire Gilles-Jourdain a pour mission d'offrir aux adultes (homme et femme) Innus et les autres membres des Premières nations ayant ou ayant eu des démêlés avec la justice des services diversifiés et adaptés selon les valeurs et les traditions des peuples autochtones. Tout en offrant un service d'hébergement, ces services visent plus particulièrement la réhabilitation, la guérison, la responsabilisation et l'autonomie du contrevenant avec un cheminement favorisant la réconciliation avec sa famille et sa communauté.

# NOTRE VISION



# ORGANIGRAMME



# OBJECTIFS

Pour prévenir la récidive criminelle, pour réduire la détresse humaine et permettre aux détenus autochtones de retrouver leur dignité le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain met en place un centre résidentiel communautaire avec des services diversifiés en réhabilitation à l'intention des détenus et de leur famille pour certaines activités avec :

- un service d'hébergement pour créer un milieu propice au rétablissement;
- un programme de rétablissement avec la guérison autochtone pour inspirer un nouveau mode de vie et pour la consolidation de l'identité et des valeurs autochtones;
- un programme principal et ses 13 modules psychoéducatifs dont le but est le développement des habilités cognitives, affectives et comportementales qui faciliteront l'autonomie du participant face à des problèmes associés à la criminalité et à la consommation de psychotropes et autres dépendances par l'intégration d'un style de vie prônant des attitudes conformes aux valeurs de la société et plus particulièrement aux valeurs innues (ishpitenimun);
- des programmes adaptés répondant à des besoins spécifiques comme l'accès à l'emploi, la sensibilisation et la prévention de comportement violent et enfin un programme père\enfant pour recréer ou consolider des liens et augmenter des compétences parentales. Ces services peuvent être dispensés à l'interne par les ressources du centre ou à l'externe par des ressources partenaires.



# APPROCHES

L'ensemble du programme trouve ses sources dans plusieurs approches cliniques contemporaines : l'approche cognitivo-comportementale, l'approche systémique, la prévention de la récidive et de la rechute. De plus, il repose sur la philosophie de guérison autochtone. Cette philosophie est davantage adaptée aux caractéristiques culturelles propres aux membres des Premières nations.

# DURÉE DU PROGRAMME

Le programme est d'une durée de douze semaines. Aussi, il est en admission continue et à chaque étape, le résident pourra facilement intégrer le groupe là où celui-ci est rendu.

# LES THÉMATIQUES ABORDÉES

- Se connaître en tant que membre des Premières Nations ;
- La confiance, le dévoilement de soi, les blessures antérieures ;
- Les dépendances ;
- Les pertes et le deuil ;
- La sexualité ;
- La violence ;
- L'empathie ;
- La communication et les habiletés sociales ;
- La connaissance de soi et l'estime de soi ;
- Les compétences parentales ;
- L'intégration socioprofessionnelle ;
- La sphère physique de l'individu et la mise en forme ;
- La prévention de la rechute et de la récidive criminelle.

# PROCÉDURES D'ADMISSION

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain entame le processus de sélection après avoir reçue la référence. La demande peut provenir des pénitenciers, des centres de détention, des agents de probation et de libérations conditionnelles. En fait, il y a deux procédures distinctes : la procédure provinciale et la procédure fédérale.

# CRITÈRES D'ADMISSION

Pour être admis au CRC Kapatakan Gilles-Jourdain, les contrevenants qui nous sont référés doivent:

- Être âgé de 18 et plus ;
- Être d'origine autochtone et posséder un numéro de bande valide ;
- Être incarcéré et relevé du Service correctionnel du Canada et/ou du Québec, des pénitenciers fédéraux, de centres de détention provinciaux et de la Direction des services professionnels correctionnels ;
- Avoir été incarcéré et relevé du Service correctionnel du Canada et/ou du Québec, des pénitenciers fédéraux, de centres de détention provinciaux et de la Direction des services professionnels correctionnels ;
- Être volontaire ;

# CRITÈRES D'EXCLUSION

Le CRC possède des critères d'exclusion. Voici une liste de ses critères d'exclusion :

- Personne aux prises avec des problèmes psychiatriques occasionnant un manque de contact avec la réalité ;
- Personne prévenue ;
- Personne chez qui les troubles psychiatriques présentent un risque élevé de passage à l'acte (violence, suicide) et ce, en l'absence de médication ;
- Personne présentant une déficience intellectuelle moyenne ou grave l'empêchant de suivre le programme ;
- Personne requérant des soins de santé particuliers pour lesquels les intervenants ne sont pas habilités ;
- Personne démontrant des troubles d'impulsivité et d'agressivité non contrôlés ;
- Personne ayant des troubles de déviance sexuelle non traités et non reconnue.

# RESSOURCES À CONTACTER

- Vous pouvez contacter l'agent de liaison du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain
- Le référent est le professionnel attribué au dossier du détenu par les Service correctionnel du Québec ( SCQc) et du Canada (SCC).

# DÉMARCHES PROVINCIALES À COMPLÉTER

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain entame le processus de sélection après avoir reçue la référence. La demande peut provenir des centres de détention, des agents de probation et de libérations conditionnelles. Plus précisément, voici les étapes pour le système provincial :

- Le référent reçoit la demande de service du contrevenant pour le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain;
- Le référent achemine la demande auprès de la direction du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain;
- L'agent de liaison rencontre le contrevenant afin de lui présenter le fonctionnement du CRC ainsi que de son programme ;
- Si le contrevenant est intéressé à présenter une demande d'admission, l'agent de liaison remplit la demande;
- L'agent de liaison présente ensuite la demande au comité de sélection du CRC.



# DÉCISION

Toutes les demandes d'admission sont soumises à un comité de sélection pour un examen. Le comité est formé du personnel clinique du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain, c'est-à-dire du conseiller clinique, de l'agent de liaison et de la direction générale. Le comité de sélection peut accepter ou refuser une candidature qui lui a été soumise. Une réponse est ensuite donnée à l'agent référent. Ensuite, il informe le contrevenant de la décision prise suite à sa demande d'admission. Lorsqu'une demande est acceptée, chaque candidat doit signer un engagement dans lequel il s'engage à respecter les règlements et le cadre de vie du CRC.

# DÉMARCHE FÉDÉRALE À COMPLÉTER

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain entame le processus de sélection après avoir reçu la référence. La demande peut provenir des pénitenciers, des agents de probation et de libérations conditionnelles. Plus précisément, voici les étapes pour le système fédéral :

- Le référent reçoit la demande de service du contrevenant pour le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain;
- Le référent achemine la demande auprès de la direction du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain;
- Le référent fait une présentation de la demande auprès du comité de sélection du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain.

# DÉCISION

Toutes les demandes d'admission sont soumises à un comité de sélection pour un examen. Le comité est formé du personnel clinique du CRC Kapatakan Gilles-Jourdain, c'est-à-dire du conseiller clinique, de l'agent de liaison, d'un membre du conseil d'administration et de la direction générale. Le comité de sélection peut accepter ou refuser une candidature qui lui a été soumise. Une réponse est donnée à l'agent référent pour informer le détenu de la décision prise suite à sa demande d'admission. Lorsqu'une demande est acceptée, chaque candidat doit signer un engagement dans lequel il s'engage à respecter les règlements et le cadre de vie du CRC.

# ORGANISME ACCRÉDITÉ

## **ACCRÉDITATION PROVINCIALE**

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain est financé par Ministère de la Sécurité publique. En janvier 2015, il obtient son accréditation provinciale.

## **ACCRÉDITATION FÉDÉRALE**

Le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain est également financé par les Services Correctionnels du Canada. En 2016, il obtient son accréditation fédérale.

# HORAIRE TYPE

| CRC KAPATAKAN GILLES-JOURDAIN<br>HORAIRE TYPE |   |   |  |  |  |  |   |
|---|---|---|--|--|--|--|---|
|   | Dimanche  | Lundi   | Mardi  | Mercredi   | Jeudi  | Vendredi   | Samedi  |
| <b>9:00</b>                                   | Début de journée<br>Temps de réflexion<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion et/ou<br>rencontres individuelles<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion<br>et/ou rencontres<br>individuelles<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion<br>et/ou rencontres<br>individuelles<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion<br>et/ou rencontres<br>individuelles<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion<br>et/ou rencontres<br>individuelles<br><br>(Obligatoire) | Début de journée<br>Temps de réflexion<br><br>(Obligatoire) |
| <b>10 :00</b>                                 | Libre   | Libre<br>Rencontre<br>Rencontre individuelle  | Atelier<br>(obligatoire)   | Libre  | Atelier<br>(obligatoire)   | Activité culturelle<br>Activité thématique<br>(obligatoire)                                      | Libre   |
| <b>DINER (12:00)</b>                          |   |   |  |  |  |  |   |
| <b>13:30</b>                                  | Tâches<br>ménagères<br>(obligatoire)                        | Atelier<br>(obligatoire)  | Écriture<br>(obligatoire)  | Atelier<br>(obligatoire)   | Relaxation<br>(obligatoire)  | Atelier<br>(obligatoire)   | Matutishan<br>Malioténam<br>(optionnel)                     |
| <b>SOUPER (17:00)</b>                         |   |   |  |  |  |  |   |
| <b>18:00</b>                                  | Récapitulation<br>(Obligatoire)                             | Récapitulation<br>(Obligatoire)   | Récapitulation<br>(Obligatoire)  | Récapitulation<br>(Obligatoire)  | Récapitulation<br>(Obligatoire)  | Récapitulation<br>(Obligatoire)  | Récapitulation<br>(Obligatoire)                             |
| <b>19:30</b>                                  | Meeting N.A.<br>Maison de la<br>famille<br>(optionnel)      | Libre   | Libre  | Groupe d'hommes<br>Napeu<br>(obligatoire si<br>disponible)                                       | Meeting A.A.<br>Miam Uapukun<br>(obligatoire)  | Libre  | Libre   |

# 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

# 11. FIN DE LA PRÉSENTATION

CRC Kapatakan Gilles-Jourdain

**Madame Brigitte Lalo Malec**

Directrice générale

**Madame Lise Malec**

Conseillère clinique

**Monsieur Jean-Guy McKenzie**

Agent culturel

